
Groupe régional SAGE

du 4 juin 2009

Évaluation environnementale stratégique des SAGE



-
- **Contexte européen**
 - **Transposition française**
 - **Spécificités de l'évaluation des SAGE**

Groupe régional SAGE du 4 juin 2009 – Evaluation environnementale

Contexte européen

Directive européenne 2001/42/CE du
27 juin 2001 : évaluation
environnementale stratégique des
plans et programmes



vient compléter l'évaluation des
projets => cohérence de
l'ensemble de l'évaluation

Objectifs

- Améliorer le document par la prise en compte des incidences prévisibles du futur plan ou programme sur l'environnement en cours d'élaboration
- Améliorer l'information environnementale du public

-
- Contexte européen
 - **Transposition française**
 - Spécificités de l'évaluation des SAGE

Groupe régional SAGE du 4 juin 2009 – Evaluation environnementale

Transposition française

- 1 ordonnance en 2004, 2 décrets en 2005, 2 circulaires en 2006
- Art. R122-17 du code de l'environnement : les SAGE soumis
- références et informations : www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr

Groupe régional SAGE du 4 juin 2009 – Evaluation environnementale

-
- Contexte européen
 - Transposition française
 - **Spécificités de l'évaluation des SAGE**

Groupe régional SAGE du 4 juin 2009 – Evaluation environnementale

Nouveautés

- possibilité de demander un cadrage préalable en amont au préfet : degré de précision attendu
- un rapport environnemental : synthèse des docs du SAGE, résumé non technique, évaluation des incidences, ...



Mise en valeur de la stratégie

Nouveautés

- 1 avis spécifique d'une autorité environnementale disponible à l'enquête publique : le préfet
- une information plus complète du public : rapport environnemental, information en fin de procédure, ...

Démarche

- articulation du SAGE avec les autres plans et programmes : SDAGE, prog de mesures, schémas des carrières, prog d'action nitrates, PDRH, SDRIF + autres pp intéressants
- sur la base d'un état initial de l'environnement : état des lieux complété si nécessaire sur thématiques intéressantes autres que eau (sol et ss-sol, risques, air et climat, biodiversité et milieux naturels, paysage et patrimoine) + N2000

Groupe régional SAGE du 4 juin 2009 – Evaluation environnementale

Démarche

- analyse des incidences : identifications des incidences positive et négatives au regard des enjeux dégagés dans l'état initial dt N2000
- recherche de mesures correctives ou compensatoires
- justifications : objectifs de protection de l'environnement, explication de la stratégie (concertation, débats, choix, ...)

Démarche

- suivi des incidences : eau + thématiques identifiées dans l'analyse
- résumé non technique, méthodologie

Conclusion

- proche des documents des différentes phases du SAGE
- des difficultés liées à l'évaluation d'une planification : nouvelle procédure, incertitudes et analyse principalement qualitative, ... ;
- garder à l'esprit le domaine de compétence du document

Groupe régional SAGE du 4 juin 2009 – Evaluation environnementale

Conclusion

Intérêts de l'EES :

- vérification des impacts sur les autres thématiques environnementales que l'eau
- questionnements sur la pertinence des ambitions et des moyens mis en oeuvre
- mise en valeur du travail de concertation et de réflexion réalisé

Groupe régional SAGE du 4 juin 2009 – Evaluation environnementale